



Problème d'engorgement dans un logement neuf en location

Par **lucie240782**, le **09/05/2011** à **19:19**

Bonjour,rnrnJe suis locataire dans un logement HLM neuf depuis 1 mois.rnJ'ai rencontré plusieurs problèmes à mon entrée dans les lieux:rn-un chauffe-eau qui ne fonctionnait pas à cause d'un cable sectionné (le problème a été résolu dans la semaine)rn-un problème de remontée des eaux usées dans mes toilettes et ma baignoire qui sont restés inutilisables pendant 4 jours (le problème avait pourtant été signalé le jour même).rnSuite à ces problèmes, j'ai envoyé une lettre recommandée au bailleur lui demandant un dédommagement mais celui-ci m'a répondu ne pas pouvoir répondre favorablement à ma demande.rnPourtant le contrat de location stipule que le bailleur est dans l'obligation délivrer le logement en bon état d'usage, ce qui n'était pas le cas ici.rnQuels sont les recours possibles afin d'obtenir un dédommagement?

Par **mimi493**, le **09/05/2011** à **20:37**

Peu. 4 jours ce n'est pas beaucoup et en plus, je suis sûre que vous n'avez aucun élément pour prouver la date où vous avez prévenu

Par **lucie240782**, le **10/05/2011** à **12:18**

J'ai contacté par téléphone le numéro d'urgence de l'OPAC le jour même (mardi soir) qui n'ont jamais réussi à joindre le gardien d'astreinte. N'ayant pas de réponse, je me suis rendue à l'antenne le mercredi matin pour signaler le problème et j'ai également contacté le gardien qui

est venu constaté dans la journée. Mais rien n'a bougé jusqu'au vendredi soir et en effet tout était oral.rnD'accord 4 jours ce n'est pas grand chose mais quand on ne peut ni aller aux toilettes ni se laver et qu'on a dû vider notre baignoire avec des seaux pour éviter que ça déborde, je pense qu'il y a quand même un préjudice et que je suis en droit de réclamer un dédommagement, d'autant qu'on m'avait assuré que ces 4 jours ne seraient pas facturés (oralement encore une fois). rnJ'ai pris des photos et c'est assez surprenant.

Par **mimi493**, le **10/05/2011** à **13:08**

Oui, c'est ennuyeux, mais ce n'est que 3 jours (ça compte à partir de mercredi donc)